



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D-2018/412

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Dénomination de voies et d'espaces publics

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa dernière séance, la commission de viographie a examiné de nouvelles dénominations de voies et d'espaces publics ainsi que les propositions reçues tendant à mettre en valeur l'héritage emblématique des quartiers et d'honorer la mémoire de personnalités.

Par ailleurs, la ville de Bordeaux s'attache depuis 2013 à œuvrer pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour une meilleure reconnaissance de la place des femmes dans l'espace citoyen. Cette action concerne également les dénominations de voies et d'espaces publics qu'il importe de féminiser largement. De nombreuses personnalités féminines méritent une pleine reconnaissance de leur apport à l'histoire de Bordeaux, de notre région, de notre pays, voire du monde ; mais aussi à travers la science, les arts, les lettres, le sport

Aussi, vous trouverez la traduction de cette volonté de la Ville dans les propositions qui vous sont faites. La démarche est engagée et elle se poursuivra.

Suite à ces travaux et à cet engagement, le Maire propose :

Quartier 5 – Nansouty/Saint-Genès :

- de dénommer **Le Petit Prince**, le bâtiment situé Rue Jean Mermoz, au sein de l'Espace Enfance-Famille, accueillant plusieurs activités en lien avec l'enfance et la petite enfance, en référence au nom déjà donné au square « La Croix du Sud ».

Quartier 7 – La Bastide – secteur Brazza :

- de dénommer 32 nouvelles voies, places et lanières, telles que figurant sur le plan en annexe (voies L1 à L7, places P1 à P8, lanières 1 à 4, rues T1 à T10, rues 11 à 13).

Ces propositions sont issues, soit de la liste des demandes d'hommage, soit de l'Atelier Brazza et du conseil de quartier, suite à la présentation du projet urbain de Brazza, en adéquation avec « l'esprit d'urbanisme en liberté et de quartier évolutif, adaptable, ouvert » et avec les « principes d'aménagement : formes architecturales, quartier paysage ... ».

L'Atelier Brazza est composé de membres de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et de l'équipe de Youssef Tohmé, architecte-urbaniste qui a proposé le projet urbain.

Ainsi, il est proposé de donner les noms suivants :

- **rue René Char (1907-1988)**, pour dénommer la voie L2, en hommage à l'un de nos plus grands poètes du XXème siècle et résistant français, un homme engagé dans son temps, dont certaines citations sont restées célèbres.

Cette voie a pour tenant le quai de Brazza et pour aboutissant la rue des Queyries.

- **rue André Soulage (1912-1944)**, pour dénommer la voie L7, en mémoire de cet employé de la SNCF à Bordeaux St-Jean qui a œuvré dans la résistance. André Soulage dépendait du réseau FFI « Charles Domercq », avec de réelles qualités d'organisation et de chef. Il est « Mort pour la France », tué dans une embuscade le 28 juin 1944.

Cette voie a pour tenant la rue de la Fête et pour aboutissant la rue des Docks.

- **place Olympe de Gouge (1748-1793)**, pour dénommer la place P1, du nom de cette illustre femme de lettres et femme politique. Auteure de la pièce de théâtre inscrite au répertoire de la Comédie Française en 1785, « Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage » sur l'esclavage des noirs. Elle a développé un vaste projet d'impôt patriotique, des réformes sociales et sociétales. Elle a également rédigé une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » en 1791 calquée sur la déclaration des droits de l'homme de 1789. Parmi les premiers, elle demanda l'instauration du divorce, la suppression du mariage religieux et la reconnaissance d'enfants nés hors mariage. Elle fut aussi la première à théoriser en faveur d'un système de protection maternelle et infantile,

elle demanda la création de maternités. Sensible à la pauvreté, elle recommandait la création d'ateliers nationaux pour les chômeurs et des foyers pour mendiants. Le tribunal révolutionnaire l'a inculpée en 1793 pour écrit remettant en cause le principe républicain, elle a été incarcérée et condamnée à mort. Son dernier écrit fut « Une patriote persécutée ».

Cette place est située entre la voie L1 et la rue René Char.

- **place Simone de Beauvoir (1908-1986)**, pour dénommer la place P2, en hommage à une femme de lettres qui a marqué son époque comme l'une des grandes théoriciennes du féminisme en France et a participé au mouvement de libération des femmes dans les années 1970. Cette place est située à l'angle des rues René Char et du Marché.

- **place Florence Nightingale (1820-1910)**, pour dénommer la place P3. Cette dénomination honore une infirmière d'origine Britannique devenue célèbre lors de la guerre de Crimée en transformant le système de santé des armées britanniques. Elle participa à l'évolution du métier d'infirmière en créant une école dans laquelle elle utilisa les méthodes statistiques pour convaincre et influencer les autorités politiques. Elle lutta pour le droit des femmes et fut également une pionnière du féminisme en Grande Bretagne. Cette place est située à l'angle de la voie L3 à dénommer, de la rue du Marché et de l'allée du Fleuve.

- **place Marguerite Eberentz (1895-1973)**, pour dénommer la place P4. Alors qu'elle travaillait à la Préfecture de Périgueux à partir de 1940 en tant que chef de service du bureau des cartes d'identité, Marguerite Eberentz a été sollicitée pour entrer en résistance en 1942. Elle intégrera le réseau « Andalousie » faisant partie du BCRA (bureau central de renseignements et d'actions) et obtiendra le grade de sous-lieutenant. Elle aidera plusieurs familles juives en rédigeant de fausses pièces d'identité. Dénoncée en 1944 et arrêtée par les Allemands, elle ne parlera pas. Déportée puis libérée en 1945, elle reçut plusieurs distinctions dont Chevalier de la Légion d'honneur. Elle a œuvré le reste de sa vie pour la réconciliation entre les peuples allemand et français. Cette place est située à l'angle de la rue Lajaunie, de la rue du Marché et de la voie L3 à dénommer.

- **place Germaine Tillion (1907-2008)**, pour dénommer la place P5. Egalement résistante, ethnologue française, directrice d'études à l'école pratique des hautes études, chaire d'ethnologie du Maghreb ; Germaine Tillion a reçu le prix Pulitzer en 1947 pour ses actes héroïques durant la seconde guerre mondiale. Cette place est située à l'angle de la voie L5 à dénommer, de la rue du Marché et de l'allée du Levant.

- **place Marie-Thérèse Bouquey (1756-1794)**, pour dénommer la place P6. Née à Saint-Emilion et mariée avec Robert Bouquey, famille d'anciens maires de Saint-Emilion, Marie-Thérèse Bouquey est une figure de la révolution française. Belle-sœur d'Elie Guadet le représentant Girondin à la Convention, elle a hébergé des fugitifs proscrits et est morte guillotinée à Bordeaux pour avoir caché des Girondins. Cette place est située à l'angle de l'allée des Coteaux, de la rue des Vélos et de la voie L5 à dénommer.

- **place Nina Simone (1933-2003)**, pour dénommer la place P7. Pianiste, chanteuse et compositrice américaine, Nina Simone s'est illustrée dans des styles musicaux variés et en particulier jazz vocal. Elle a également milité pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960. Sa musique était très influente dans la lutte pour l'égalité des droits que menaient les Noirs à cette période aux Etats Unis. Elle a été une source d'inspiration pour sa génération et continue de l'être pour celles qui suivent. Nina Simone est décédée à Paris. Cette place est située à l'angle de la voie L6 à dénommer, de la rue des Vélos et de l'allée des Coteaux.

- **place Andrée Chedid (1920-2011)**, pour dénommer la place P8. Mère de Louis Chedid et grand-mère de Mathieu Chedid plus connu sous le nom de M, elle fait ses études dans des écoles égyptiennes et françaises avant d'intégrer l'université américaine du Caire où elle y obtient un Bac en journalisme en 1942. En 1946, elle s'installe définitivement à Paris avec son mari, professeur à l'Institut Pasteur. Tous les deux acquièrent la nationalité française. Elle opte alors définitivement pour la langue française, dans laquelle elle publiera le reste de son œuvre sur le questionnement continu de la condition humaine et les liens entre l'homme et le monde. Prix Goncourt de la Nouvelle en 1979, Grand Prix de la Poésie de la Société des Gens de Lettres en 1990, Prix Goncourt de la Poésie en 2002, Grand Officier de la Légion d'honneur en 2009. Cette place est située à l'angle de la rue André Soulage et de la rue de la Fête.

Quant aux dénominations suivantes, elles illustrent plus particulièrement la situation géographique, le passé et les singularités du quartier Brazza ; elles font également le lien avec un nouveau paysage urbain avec vues sur la Garonne, riche en espaces verts, « où il sera possible d'habiter et de travailler autrement » :

- **allée du Fleuve** (lanière 1), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée du Levant** (lanière 2), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée des Coteaux** (lanière 3), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée des Peupleraies** (lanière 4), ayant pour tenant le quai de Brazza et pour aboutissant la rue de la Fête.

- **rue des Volumes capables** (rue T1), ayant pour tenant la voie L1 à dénommer et pour aboutissant la rue René Char.

- **rue du Marché** (rue T2), ayant pour tenant la voie L1 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue des Pilotis** (rue T3), ayant pour tenant la voie L3 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue des Artistes** (rue T4), ayant pour tenant la rue Lajaunie et pour aboutissant la voie L3 à dénommer.

- **rue des Vélos** (rue T5), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la voie L4 à dénommer.

- **rue des Artisans** (rue T6), ayant pour tenant la voie L5 à dénommer et pour aboutissant la rue Lajaunie.

- **rue de la Plaine** (rue T8), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue de la Fête** (rue T9), ayant pour tenant la rue Charles Chaigneau et pour aboutissant la voie L6 à dénommer.

- **rue des Docks** (rue T10), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la fin de la rue André Soulage.

Enfin, il s'agit de dénommer :

- **rue Motobloc** (rue 11), ayant pour tenant la rue des Vivants et pour aboutissant la rue Aimé Césaire.

- **rue Aimé Césaire (1913-2008)** (rue 12), en hommage à un grand écrivain et homme politique français. Aimé Césaire est né en Martinique, licencié en lettres et normalien ; à la fois poète, dramaturge, essayiste, biographe ; fondateur et représentant majeur du mouvement littéraire de la « Négritude » avec Léopold Sédar Senghor, concept en réaction à l'oppression culturelle du système colonial français. Il a défendu un humanisme actif et concret, au-delà d'une vision partisane et raciale du monde, à destination de tous les opprimés de la planète. Sa politique culturelle a eu pour objectif de mettre la culture à la portée du peuple et de valoriser les artistes du terroir. Il a mené en parallèle une carrière politique en tant que député de la Martinique et maire de Fort de France de 1945 à 2001. En 2007, il devient président d'honneur de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme.

Cette voie a pour tenant la rue Anna Hamilton et pour aboutissant la rue Motobloc.

- **rue Anna Hamilton (1864-1935)** (rue 13), en mémoire de la première étudiante de la faculté de médecine de Marseille (1890) puis de Montpellier ; disciple de Florence Nightingale. Docteur en médecine, elle a dirigé la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle et son école, premier hôpital-école en France sur le modèle de ceux de Florence Nightingale.

D'ailleurs, à travers cette dénomination et quant à celle qui rend hommage à Florence Nightingale évoquée précédemment, c'est aussi la profession d'infirmière, qui est honorée ; profession largement féminisée au cours des époques, concomitante du mouvement féministe et de l'histoire des femmes dans le domaine des sciences.

Cette voie a pour tenant la rue des Vivants et pour aboutissant la rue Aimé Césaire.

Si ces propositions vous agréent, Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

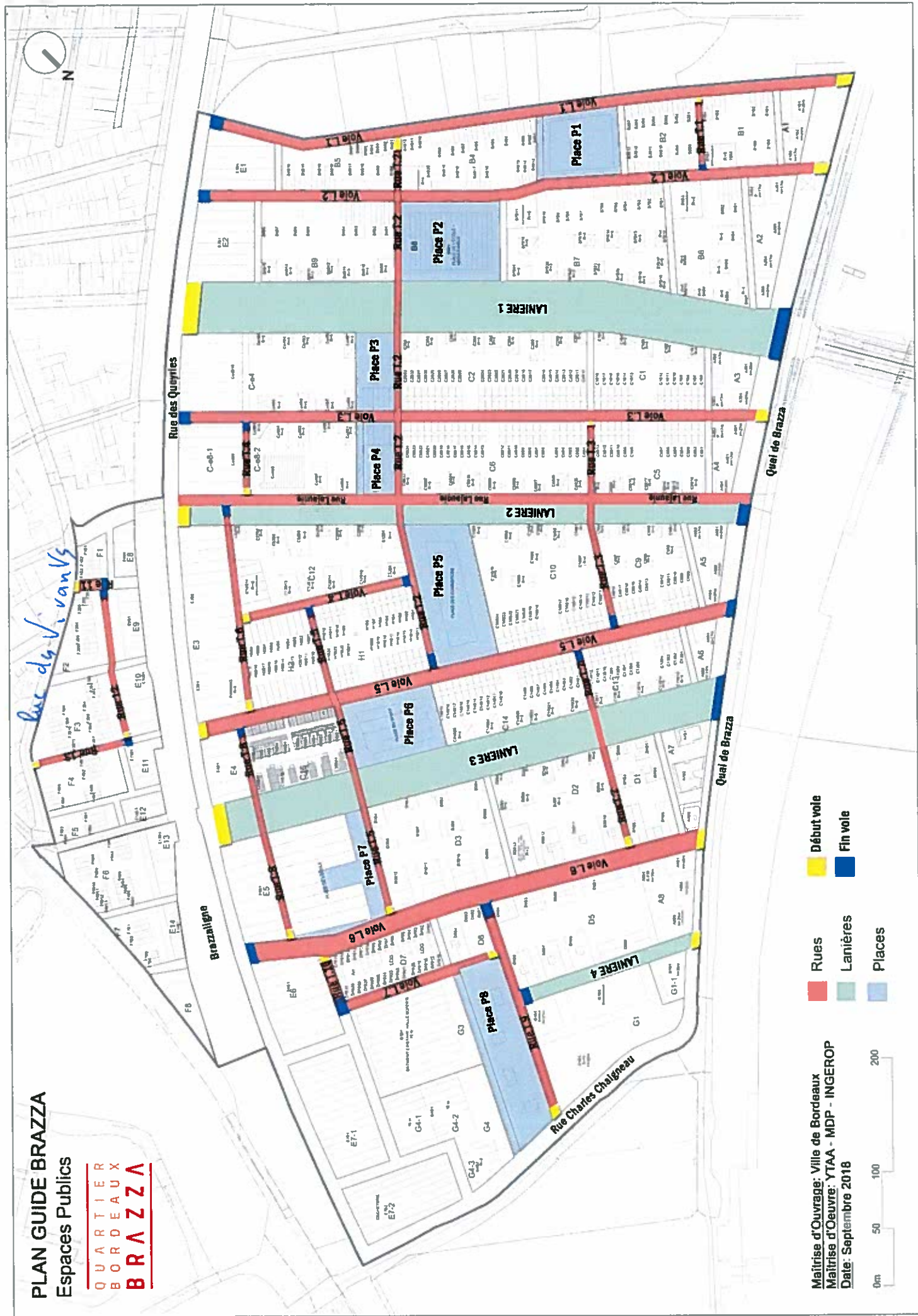
P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID

PLAN GUIDE BRAZZA
Espaces Publics

QUARTIER
BORDEAUX
BRAZZA

Rue des Vivants



- Rues
- Lamières
- Places
- Début voie
- Fin voie

Maitrise d'Ouvrage: Ville de Bordeaux
Maitrise d'Oeuvre: YTAA - MDP - INGEROP
Date: Septembre 2018

